

Peter Tschudi, Président du comité d'initiative «Oui à la médecine de famille»

Cette opportunité ne se présentera pas deux fois!

Après avoir connu des débuts prometteurs avec l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille», le comité d'initiative s'oppose aujourd'hui fermement au contre-projet direct du Conseil fédéral, prévoit un lobbying intensif dans l'État de Berne pour l'an prochain conjointement avec l'association MFE et appelle tous les médecins de famille et de l'enfance à s'engager activement pour l'initiative, tant individuellement dans le cadre de leur cabinet (matériel publicitaire en salle d'attente) que collectivement au niveau régional (bus des médecins de famille).

Rétrospective: des débuts fulgurants

À la date du 1^{er} octobre 2009, quelques jours seulement après sa création, l'association professionnelle des «Médecins de famille et de l'enfance Suisse» a lancé l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille». En 76 jours seulement, les 100 000 signatures requises avaient été recueillies. Les listes de signatures ont été déposées le 1^{er} avril 2010, date de la cinquième journée de la médecine de famille (200 210 signatures certifiées obtenues en cinq mois à peine). Un véritable tour de force! Nous avons saisi cette opportunité!

«Il va de soi que je ferai venir le bus/l'exposition dans ma région en 2012!»

Le 13 octobre 2010, le Conseil fédéral a présenté un contre-projet constitutionnel à notre initiative, admettant

ainsi indirectement la réalité du problème de la pénurie de médecins généralistes. Parallèlement, il laisse entrevoir que des mesures réalisables à court terme seront prises afin d'apporter un soutien

rapide à la médecine de famille.

Le comité d'initiative rejette catégoriquement le contre-projet du Conseil fédéral, car celui-ci ne fait aucune référence aux revendications concrètes de l'initiative et ne contribue en rien à la résolution des problèmes qui touchent la médecine de famille. La fonction centrale de pilotage des médecins de famille et de l'enfance notamment n'est pas clairement évoquée. Dans son message, le Conseil fédéral sous-estime la véritable ampleur du manque de médecins de famille et de l'enfance. À cela s'ajoute l'absence des mesures concrètes visant à améliorer la formation pré- et post-graduée ainsi que l'exercice de la profession et des mesures immédiates (relatives à des tarifs de laboratoire plus adéquats ou bien encore au financement des postes d'assistants garanti à l'échelle nationale etc.) suggérées dans son message. Le comité d'initiative ne voit donc aucune raison de retirer son initiative.

Deux voies pour atteindre notre objectif

Le comité d'initiative a décidé, dès le lancement du projet, d'adopter une stratégie dite à deux voies.

La voie 1 englobe toutes les activités de lobbying auprès du Parlement, des partis, du Conseil fédéral, des commissions, des instances officielles, des parlements cantonaux et autres forces politiques. Nous présumons que les délibérations de la commission du Conseil prioritaire (en règle générale le Conseil national) autour de l'initiative et du contre-projet débiteront au premier trimestre 2012. L'Assemblée fédérale dispose de 30 mois après la déposition de l'initiative, soit jusqu'au 1^{er} octobre 2012, pour rendre une décision, recommandant l'acceptation ou le rejet de l'initiative. L'année 2012 s'annonce chargée pour les membres de MFE et le comité d'initiative, elle sera en effet consacrée à la campagne d'information et au lobbying dans l'État de Berne.

Nous saisissons cette opportunité! Et nous y sommes parfaitement préparés. Nous avons élaboré un plan directeur à l'occasion d'une réunion stratégique rassemblant le MFE et le comité d'initiative qui s'est tenue le 22 septembre 2011. Ce plan comprend d'une part les quatre revendications fondamentales du comité, y compris la liste des priorités (mesures à court terme, exigences minimales, approches de mise en pratique et de compétences, établissement du calendrier et du contenu des priorités) et d'autre part les mesures immédiates que nous estimons essentielles.



La voie 2 comprend tous les efforts, informations, actions et événements s'adressant à l'ensemble de la population. Placé au centre de cette campagne d'information, le bus des médecins de famille a été dévoilé le 31 mars 2010 dans le cadre d'une manifestation spectaculaire sur la place Fédérale de Berne, d'où il a entamé son Tour de Suisse. Outre le bus, une exposition en salle consacrée au même thème a été inaugurée. Le bus des médecins de famille (ainsi que l'exposition) a connu un grand succès en 2011, sa tournée l'ayant amené de Bâle à Chiasso et de Lausanne à Zürich. Avec l'aide de cet instrument de RP efficace au service de la médecine de famille, nous pouvons exposer nos revendications à la population de manière optimale. Profitez vous aussi de cette occasion pour promouvoir notre profession dans votre région. *Cette opportunité ne se présentera pas deux fois!*

Par conséquent, la devise des médecins de famille et de l'enfance de Suisse doit être «Il va de soi que je ferai venir le bus / l'exposition dans ma région en 2012!»

Dans votre cabinet de médecin de famille ou de l'enfance aussi, vous pouvez vous mobiliser pour l'initiative et la promouvoir. Nous avons préparé pour vous tout le matériel publicitaire nécessaire pour la campagne «oui à la médecine de famille dans les cabinets de médecine de famille et de l'enfance». Nous mettons gratuitement à votre disposition des brochures, gadgets, cartes postales et affiches informatives, que vous pouvez accrocher, laisser en libre-service ou distribuer. Participez! *Une telle opportunité de*

pouvoir sensibiliser nos patients et l'ensemble de la population au sujet de la médecine de famille, de les préparer à la votation, de les inciter à la communication et de les encourager à voter «Oui» *ne se présentera pas deux fois*. Les patients doivent prendre conscience que dire Oui à cette initiative constitue un avantage direct pour eux également. Saisissons cette opportunité dès à présent, afin que l'initiative se poursuive et prenne de l'ampleur jusqu'à atteindre l'objectif fixé. Un grand merci d'avance!

La perspective du vote

L'Assemblée générale disposera d'un délai supplémentaire de douze mois, soit jusqu'au 1^{er} octobre 2013, si elle souhaite soumettre à la population et aux cantons un contre-projet à l'initiative populaire. Puis se tiendra la votation populaire... *cette opportunité aussi, nous la saisirons!*

Vous trouverez des renseignements détaillés sur tous ces thèmes et toutes nos autres activités sur notre site web (www.jzh.ch)

Correspondance:

Prof. Dr Peter Tschudi
Präsident Initiativkomitee
«Ja zur Hausarztmedizin»
[peter.tschudi.praxishammer\[at\]bluwin.ch](mailto:peter.tschudi.praxishammer[at]bluwin.ch)